

Direction de l'Administration Générale
Service Démocratie locale
01.69.33.11.20



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE DE QUARTIER
DE VILGENIS
DU 20 JUIN 2017

Présents : B. GREGOIRE, F. COQUEMONT, JP. DEGORCE-DUMAS, L. HAMACHE, S. JEANNIN, Y. LACOUR, ML. MALOIZEL, F. PERROT, J. LE ROUZIC, R. BOYER

Excusés : D. POSTEL, V. RAPHAEL

Elue référente: ML. MALOIZEL

Secrétaire de séance :

Ordre du jour

- Présentation projet parc public avenue Jean Jaurès avec participation de Rémi Boyer
- Avancement sujet nuisances des bus avenue Jean Jaurès
- Croisement rue du parc/avenue Jean Jaurès : retour prise en compte nouvelles signalisations (peinture)
- Fiche navette sur chicane rue de la Résistance: avancement d'une phase de test
- Retour organisation du rassemblement de la Pentecôte verger St Nicolas
- Impact riverain de la fête de la ville des 09 et 10 septembre
- Questions diverses

1. Présentation projet parc public avenue Jean Jaurès avec participation de Rémi Boyer

- ✚ La totalité du terrain de plus de 7 ha se décompose en 3 zones :
 - Partie Verger avec les fruitiers remis en état
 - La grande prairie
 - Le futur parc public en face de la gare en cours de transformation
- ✚ Ce terrain est privé. Des conventions sont en cours pour l'entretien et l'occupation des zones.

- ✚ La zone parc public sera entretenue en partie haute (gare) par la ville et la partie basse par le SIAVB
- ✚ La zone verger est en convention avec une association
- ✚ La zone prairie fait l'objet de convention ponctuelle comme le rassemblement de la pentecôte et les Festivallées d'Igny

Quels usages peuvent avoir les riverains du terrain ?

- Usage possible en respectant la faune et la flore. Le parc restera sauvage. Mais l'usage en sera possible qu'après la signature d'une convention entre la ville et la salle Saint-Nicolas.
- Le bail de la partie parc public est en cours de signature

Quel aménagement est prévu ?

- Traitement du sol prévu pour retrouver d'ici 3 ans une sol type prairie
- Ajout de banc en bois
- Création d'un parcours de la biodiversité (projet global ville dont 2 panneaux seront mis dans le parc).

Est-ce qu'il y aura des fermetures ?

- La réflexion est en cours. Les ouvertures piétonnes créées ce printemps seront pérennisées.

Est-ce qu'il y aura une protection particulière prévue pour les ruches ?

- Rien de particulier n'a été étudié. Ne sera conservé que la délimite classique autour des ruches comme actuellement.

Est-ce qu'il y aura une sécurisation du pont de bois en bout de parc ?

- Oui il est bien prévu à terme une rectification de celui-ci.

2. Avancement sujet nuisance des bus avenue Jean Jaurès

- ✚ Réponse de la mairie à la question de la nuisance des passages de bus à vitesse anormalement élevée :
Comme cela a déjà été dit, le département s'oppose à tout dispositif de ralentissement (plateau ou coussins). De plus les coussins ne permettent pas de diminuer la vitesse des bus en effet, la largeur des coussins est calculée pour que les bus puissent passer leurs roues de part et d'autre. Un rappel va être fait auprès du service transport de la CPS afin qu'un rappel soit fait auprès des chauffeurs.
- ✚ L'assemblée doute de l'effet d'un simple rappel au respect du code de la route auprès du service de bus.
- ✚ Les parties les plus critiques de la route sont les tranchées en travers de la route qui ont été réparées mais restent des endroits sur lesquels les bus « tapent ». La ville a saisi le Département sur ce sujet. Un revêtement nouveau est prévu.
- ✚ Avant de mener une pétition générale des riverains de l'avenue, nous suggérons l'axe de progrès qui, espérons-le, suffira pour rendre plus acceptable la circulation des bus :
 - Création d'un aménagement autour du passage piéton avec limitation à 30km/h sur cette seule portion. Cet aménagement à 30km/h se justifie et reste tout à fait compatible de la réglementation. Si les coussins ne sont pas envisageables un rétrécissement de la chaussée aux abords du passage piétons de part et d'autre permettrait de casser l'effet boulevard. Il en existe notamment sur Vahallan, Verrières-le-Buisson sur des axes tout autant emprunté.
➔ Nouvelle fiche à réaliser – ML Maloizel
- ✚ L'assemblée est prête à réaliser cette pétition si elle permet à la mairie d'appuyer la demande au conseil Général pour obtenir un avis favorable.

3. Croisement rue du Parc/avenue Jean Jaurès : retour prise en compte nouvelles signalisations (peinture)

- ✚ Pour information un nouveau collège est à l'étude dans le bout du parc de Vilgénis en face de la rue du parc. Ce projet est à horizon de 5 à 10 ans.
- ✚ La perspective d'un réaménagement global de cette portion de route risque de retarder tout autre projet.
- ✚ Il est donc demandé :
 - De refaire le marquage au sol de la priorité à droite
 - De descendre le panneau pour être plus dans le champ visuel naturel des conducteurs
 - De mettre un panneau clignotant pour attirer le regard

4. Fiche navette sur chicane rue de la Résistance : avancement d'une phase de test

- ✚ Rappel – le but est de créer des marquages au sol de stationnement alterné.
- ✚ Ce sujet est toujours d'actualité mais aucun délai n'est annoncé

5. Retour organisation du rassemblement de la pentecôte verger St Nicolas

- ✚ Une réunion préalable avec la mairie a été faite avec les organisateurs du rassemblement
- ✚ L'engagement pris par les organisateurs était
 - Ne pas stationner de bus dans l'avenue
 - Gérer les accès voitures pour ne créer aucun bouchon
 - Envoyer aux riverains un courrier d'information⇒ Le bilan est très satisfaisant, aucune nuisance notable constatée
- ✚ A reproduire les années futures

6. Impact riverain de la fête de la ville des 09 et 10 septembre

- ✚ Il est demandé de bien mettre en place un système de déviation suffisamment large pour ne pas se retrouver avec des véhicules égarés dans le quartier Jean Moulin
- ✚ Une suggestion a été faite de déclarer à Waze la fermeture de l'avenue Jean Jaurès

7. Questions diverses

- ✚ Passage en zone 30 km/h
 - Pour information le quartier Jean Moulin/Résistance/rue du Parc/ Parc des érables va passer en zone 30km/h. Ce quartier sera la quartier test pour le passage zone 30km/h avant passage élargi sur la ville.
 - Cette zone 30km/h sera accompagnée d'un totem aux entrées du quartier.
 - La réalisation est prévue avant la fin d'année
 - Un courrier sera distribué en septembre à l'ensemble des riverains avec la date de la prochaine assemblée de quartier pour échanger dessus.

- Des contrôles de vitesse aléatoires accompagneront la mise en place de cette zone 30.
- ✚ Création d'un trottoir rue de la libération
 - Travaux démarrés
- ✚ Plateau à l'abord du terrain de foot Jean Moulin
 - Cette demande n'est pas prise en compte en attente de l'effet du passage en zone 30km/h du quartier
- ✚ Passage à niveau
 - Dossier en cours d'étude sur la signalisation à mettre en place
- ✚ Avancement question stationnement dans l'avenue Jean Jaurès partie impasse gare
- ✚ Recrudescence de rats dans le quartier boulevard d'Igny
 - Dératisation en cours sur les réseaux d'assainissement de la ville et les lieux du domaine public. Ceci peut créer des phénomènes de dispersements dans le quartier
- ✚ Déchets végétaux déversés dans le ru de vauhallan
 - Signalisation à faire aux services techniques
 - Tonte de pelouse
 - Hydrocarbure
 - Le ru de vauhallan est souvent utilisé par des riverains inciviques comme un vide ordure. Un rappel au bon usage est peut-être à réaliser aux habitants directement concernés.
 ⇒ Action ML Maloizel
- ✚ Square Vilgénis
 - Une utilisation non compatible du bon vivre est souvent faite par des groupes de personnes indécates
 - Dégradations des structures
 - Objet dangereux laissés aux abords des jeux (ex : bouteille en verre souvent cassée)
 - Gêne directe des riverains avec jet d'aliments sur les volets
 - Demande de faire intervenir la PM voire la Police Nationale pour des rondes dissuasives.
 ⇒ Action ML Maloizel

8. Prochaine Date de réunion

- ✚ Prochaines dates :
 - Mardi 26 septembre 2017 à 20h30
- ✚ Lieu : salle Pierre Lescot
- ✚ Pré ordre du jour de la séance:
 - Echange sur le passage en zone 30km/h du quartier Jean Moulin
 - Question nuisance des bus Avenue Jean Jaurès – quelle suite ?
 - Retour des festivallée 2017
 - Questions diverses